Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_14-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 **N° 20260625_14**

OBJET • Désignation d'un représentant de CCA au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 11
Votants • 47

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

ABSENTS • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_14-DE

Olivier BELLEC expose que CCA adhère au CNAS, association loi 1901 d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales, qui leur propose des prestations sociales et aides diverses.

Organisme paritaire et pluraliste, le CNAS a été créé en 1967 et regroupe 21 482 adhérents représentant 962 236 bénéficiaires au niveau national.

Dans le cadre du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de désigner des délégués locaux qui sont les représentants du CNAS. La durée du mandat est calquée sur celle du mandat municipal soit 6 ans.

Les délégués locaux sont mandatés par leurs pairs pour faire remonter leur avis au niveau départemental. Ils sont notamment appelés à :

- Siéger à l'assemblée départementale annuelle pour donner un avis que les orientations de l'association,
- Emettre des vœux sur l'amélioration des prestations offertes,
- Procéder à l'élection des membres du bureau départemental et des membres du conseil d'administration,
- Promouvoir le CNAS auprès de leurs collègues ou auprès de structures voisines non adhérentes
- Organiser l'assemblée départementale annuelle des adhérents.

Deux délégués (1 élu et 1 agent) sont désignés au sein de chaque structure adhérente.

Le délégué représentant les élus doit être désigné par l'organe délibérant parmi ses membres.

La commission moyens généraux réunie le 9 juin 2026 propose la candidature de Christine RAOUL.

Considérant les avis de la commission Moyens Généraux du 9 juin 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigne** Christine RAOUL en tant que déléguée élue au CNAS,
> **Autoriser** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : ~~PRESIDENT CCA~~